

L'an deux mille dix-sept et le vingt-huit septembre, le Bureau de la Communauté d'agglomération du bassin de Thau, légalement convoqué le 22 Septembre 2017, s'est réuni au Siège de la Communauté d'agglomération du bassin de Thau (Salle Sud) à 16 heures 00, sous la présidence de Monsieur François Commeinhes, Président.

Étaient présents :

François COMMBENHES, Antoine DE RINALDO, Henry FRICOU, Yves MICHEL, Gérard CANOVAS, Francis VEAUTE, Michel GARCIA, Norbert CHAPLIN, Magali FERRIER, Emile ANFOSSO, Lucien LABIT, Christophe DURAND, Jacques ADGÉ, Alain VIDAL

Étaient absents représentés :

Étaient absents : Mme ROSAY Eliane, M. BOULDOIRE Pierre

Secrétaire de séance :

Magali FERRIER

- I. Désignation du secrétaire de séance
- II. Points d'information
 - Instruction des autorisations d'urbanisme
 - Groupement de commandes : Nettoyement et collecte
- III. Dossiers soumis à décisions :

2017-096	Convention de transfert de gestion entre la CABT et le groupe SNCF en vue de la réalisation du PEM de Sète - Autorisation de signature Rapporteur : CHAPLIN Norbert	Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE
2017-097	Accord-cadre n°17AC043 - Fourniture et livraison de carburants en cuve au Complexe Oïkos à Villeveyrac - Autorisation de signature Rapporteur : ADGÉ Jacques	Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE

- IV. Questions diverses,

Plus aucune décision n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17h33.

Vu pour être affiché le 5 Octobre 2017 conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du CGCT.

Pour le Président et par délégation,

Frontignan, le 29 Septembre 2017



Patrice Millet,

Directeur Général des Services de Sète agglomération méditerranéenne



Conformément aux dispositions de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le texte complet des décisions mentionnées ci-dessus sera publié lors du prochain numéro du Recueil des actes administratifs de Thau agglomération, consultable au sein de l'ensemble des communes membres ainsi qu'au siège de Sète agglomération méditerranéenne (<http://www.thau-agglomeration.fr/>)